

GROUPEMENT

COMPAGNIE **ALGER**

UNITÉ **- Recherches**

P.V. N° **1902** du **1er/11/1981**

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

**IDENTIFICATION D'UN
OBJET VOLANT**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

8130673

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

- Identification d'un objet volant.

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	-Synthèse
2	-Audition de témoin C. M.
3	-Audition de témoin L. A.
4	-Audition de témoin L. C.
5	-Audition de témoins M. Y. - S. O.

ANNEXE: Article du quotidien ' en date du 3 Novembre 1981.

N° supra : 1981308250

o s/ent

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NOMBRE D'EXEMPLAIRES
2	<input checked="" type="checkbox"/>	2
1°	<input checked="" type="checkbox"/>	1
3°	<input checked="" type="checkbox"/>	1
4°	<input checked="" type="checkbox"/>	1
5°	<input checked="" type="checkbox"/>	1
1	<input checked="" type="checkbox"/>	1

M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A

Monsieur le Préfet des
Délégué pour la Police,

Au Général Commandant la 1^{me} Région Aérienne,
B.A.

Au Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie
et de la Justice Militaire - Bureau Emploi-Renseignements - Section Opérations -

de Groupement LE

ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:

Le Major V

Commandant la Brigade de Recherches

DATE: 16/11/81 SIGNATURE: [Signature]

LE GÉNÉRAL DE GENDARMERIE

COMPAGNIE

GENDARMERIE NATIONALE

BRIGADE

PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE

d. Recherches

NATURE DE L'INFRACTION :

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Identification d'un objet volant.

XXXXXX

L'an mil neuf cent ~~soixant~~ quatre vingt un - - - - -
le **dix Novembre** - - - - -

Nous **M. J.**, MdI Chef à la BR - - - - -
Officier de Police judiciaire - - - - -

RESEIGNEMENTS :

Vu les articles 75 à 78 du Code de procédure pénale,

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PIECE N° 1902/1

BT

I. — EXPOSE DES FAITS

- - Le premier Novembre 1981, à seize heures, le Capitaine F. Commandant par intérim la Compagnie de Gendarmerie de est informé par le Commandant de la Brigade de des faits suivants :

- Cette unité vient d'être informé par Monsieur F. Officier de Police à la permanence de l'Hôtel de Police de que ce jour, à 11 heures, deux personnes ont vu un objet volant non identifié (OVNI) au carrefour A. Une patrouille de police a été dépêchée sur les lieux. Les fonctionnaires ont également observé cet objet qui s'est dirigé vers la mer. Il devait mesurer 8 mètres de long, de forme cylindrique. - - - - -

- Le GEPAN A a été informé aussitôt.

- A la suite des faits, Monsieur le Procureur de la République A a demandé que l'enquête soit confiée à la Gendarmerie, - - - - -

- Nous sommes désigné par notre Commandant de Compagnie pour poursuivre cette enquête, - - - - -

- II - ENQUETE -

- - Nous nous sommes rendu sur les lieux à quartier du ème arrondissement, au . Les témoins habitant le étaient absents, - - -

- - Par la suite, nous nous sommes transporté à la ème Compagnie Territoriale, où une photocopie du rapport d'intervention nous a été remise, - -

Annexes feuille

- - Ce rapport d'intervention a été adressé à la Surêté |
de qui a poursuivi l'enquête en attendant le 1er
Novembre 1981 Madame G. M. Monsieur |
à . Cette enquête a fait l'objet de la procédure
N°7477 du 1er Novembre 1981. - - - - -

- - Nous rendons compte de ces premiers éléments recueillis à
notre Commandant de Compagnie. Un message N°2476/2 a été adressé
aux autorités suivantes :

- - Inspection Gendarmerie | Direction Gendarmerie -
Commandement de la Gendarmerie à Légion de Gendarmerie
à - Groupement de Gendarmerie à - Division
Militaire à et Procureur de la République à

- - Le 2 Novembre 1981 nous nous transportons une nouvelle fois
à où nous procédons à l'audition
des témoins suivants :

1°- Madame G. M. , âgée de ans qui déclare :
(PAGE N°2)

Le 1er Novembre, vers 11 heures, en se rendant chez elle
elle a vu au haut de , à 20 mètres de hauteur un
objet de forme cylindrique qui ressemblait à un gros cigare.
Elle a fait sortir sa famille qui a également vu cet objet.
Elle a avisé la Police qui s'est transportée sur les lieux.
Elle décrit l'objet qui a disparu dans le ciel.

2°- Monsieur L. M. ans, employé municipal qui
déclare :
(PAGE N°1)

Le 1er Novembre 1981 à 11 heures 10 son épouse l'a réveillé
pour lui dire qu'il y avait un objet cylindrique au dessus de la
maison. Il est sorti et a vu un gros cylindre ressemblant à
un réservoir d'aviation qui se trouvait à 200 mètres de hauteur. Cet
engin est parti en direction de la mer très lentement puis a
changé de direction et a disparu derrière les nuages en direction
de

D'après lui, cette "soudaine" mesurait environ 3 mètres et
avait le grosor d'une barrique de 200 litres. Elle était de
couleur gris foncé et ne faisait aucun bruit.

- - 3°- Mademoiselle L. M. ans, qui déclare
(PAGE N°A)

- le 1er Novembre à 11 heures sa tante est venue informer
sa famille qu'il y avait une grosse bombe au dessus de la maison.

Troisième feuille

- En sortant de chez elle, elle a vu un gros cigare qui mesurait 3 ou 4 mètres de long, d'un gros diamètre. Il était au dessus de la maison à une vingtaine de mètres. Il paraissait très léger. Il n'y avait aucun fil apparent. Il était en matière plastique de couleur gris foncé. Ce ballon a pris de la hauteur et a disparu derrière les nuages. - - - - -

*
* *

- - Le même jour, sur le quotidien " " figurait un article avec le titre suivant " L'ENIGME DE L'OVNI - UN JEU D'ENFANTS avec une photo des enfants. Ces derniers ont lancé un ballon du haut du . Il faisait 2,350 de long sur 0,250 de large le 1er Novembre vers 11 heures. - - - - -

- - L'immeuble " " se trouve à environ 300 mètres du et c'est pour cette raison qu'il est descendu très lentement de la terrasse située au 9ème étage pour se trouver à une vingtaine de mètres de hauteur des maisons puis, ayant été réchauffé par le soleil le ballon est remonté très lentement pour disparaître derrière le nuage.

*
* *

- - Mentionnons que le même article a paru le 3 Novembre 1961 sur

*
* *

- - Nous avons pris contact avec Monsieur le Procureur de la République à . Ce magistrat nous a prescrit de clore notre enquête après avoir vu les enfants pour confirmation.

*
* *

- - Le 3 Novembre 1961 nous nous transportons à la Cité " où nous identifions les enfants qui ont lancé le ballon publicitaire.

- - Nous procédons à l'audition de M. Y ans -
S. G ans en présence de Madame M. C
Ils déclarent : (PIECE N°4)

- Le dimanche 1er Novembre avec leur camarade L
J -G ils ont gonflé un ballon genre "Saucisse" offert par . Il mesurait 3 à 4 mètres d'un diamètre de 80 centimètres. Ils l'ont lancé de la terrasse du . Cet objet est descendu lentement sur les maisons de et il est resté un moment sur ces maisons. Ensuite il a pris la direction de la mer en prenant de la hauteur puis a changé de direction pour aller vers puis ils l'ont perdu de vue.

Le ballon était en plastique noir mais avait une couleur gris foncé une fois gonflé.
Le lendemain, un ami à eux leur a dit qu'on avait pris le ballon pour un OVNI. C'est une personne habitant le C qui a signalé le fait aux journalistes.

*
* *

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

IDENTIFICATION OBJET
Volant

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

GRUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

P.V N° 1902 / 1981

PERSONNE ENTENDUE G. M., demeurant

RÉFÉRENCES

CE JOUR deux Novembre mil neuf cent quatre vingt un
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M. J., Mai Chef à la BR, Officier de Police
Judiciaire,

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- - A neuf heures cinquante entendons:

G. M., âgée de ans, retraitée, née le à
demeurant

qui déclare: - - - - -
" " " - Le 1er Novembre 1981, à onze heures, je revenais de faire mes
courses quand, arrivée devant le N° , domicile de
ma soeur madame L j'ai remarqué au dessus de la maison un objet de
forme cylindrique de couleur gris foncé genre métallisé. Il flottait à
une vingtaine de mètres de hauteur. Il faisait du sur place en position
horizontale. - - - - -

" " " - J'ai appelé ma soeur et je lui ai demandé de sortir de son domicile
avec sa famille parce-que j'avais peur que ce soit une bombe. Ma soeur
est sortie aussitôt avec sa fille. Le cylindre qui ressemblait à un gros
cigare s'est incliné pour se mettre presque à la position verticale. Il
s'est éloigné en direction de la mer en montant dans le ciel. Il évoluait
très lentement. - - - - -

" " " - J'ai avisé un policier qui montait la garde devant la villa du juge
M . Ce fonctionnaire m'a demandé de faire le numéro 17 ce que j'ai
fait immédiatement. Quelques instants après une voiture de police est
arrivée avec 3 policiers qui ont vu le cigare. - - - - -

" " " - Mon neveu L. P. a observé cet objet volant à l'aide de ses
jumelles et pourra vous donner plus de précisions. - - - - -

" " " - Le cylindre est monté très haut dans le ciel tout en tournant sur
lui-même et a pris la direction de . - - - - -

Le premier Novembre 1981 à dix heures dix.
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste n'ayant
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
(a signé au carnet de déclarations)

l'O.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ
-Recherches

P.V N° 1902 / 1981

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE L. A demeurant

RÉFÉRENCES

CE JOUR Deux Novembre mil neuf cent quatre vingt un
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M. J., Mdl Chef à la BR Officier de Police
judiciaire,
VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- - A dix heures quinze entendons :

L. A, âgé de ans, employé municipal, né le
à demeurant
qui déclare: - - - - -

""- Le 1er Novembre 1981, à onze heures dix, mon épouse m'a réveillé
et m'a demandé de sortir immédiatement de la maison parce-qu'il y avait
un objet de forme cylindrique au dessus de la maison. - - - - -

""- Je suis sorti aussitôt et j'ai vu un cylindre qui, à ma première
réflexion m'a fait penser à un réservoir d'avion qui tombait à la
verticale. Quand je suis sorti cet objet en forme de cigare se trouvait
à environ 50 mètres de la maison et à 200 mètres de hauteur. Je pouvais
évaluer ces distances étant donné que je suis chasseur. - - - - -

""- Le cylindre est parti lentement en direction de la mer puis est
revenu vers le en prenant de la hauteur. Il s'est mis
en position horizontale et après la direction de
Il est passé au dessus des nuages puis je l'ai perdu de vue. - - - - -

""- J'ajoute que des policiers sont arrivés lorsque ce cylindre était
déjà très haut. - - - - -

""- Si Quand je suis sorti de chez moi j'ai vu ce genre de cigare à envi
ron 200 mètres de hauteur. Il devait mesurer environ 3 mètres avec la
grosseur d'une barrique de 200 litres. - - - - -

""- On aurait dit qu'il était recouvert d'un genre de tôle couleur gris
métallisé. Il n'y avait rien sur les parois. Il ne faisait aucun bruit
et ne dégageait aucune fumée.

Le deux Novembre 1981 à dix heures trente
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste n'ayant
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
(a signé au carnet de déclarations)

L'O.P.J.

GROUPEMENT

PROCÈS-VERBAL

AFFAIRE

-Identification d'un objet volant

1

COMPAGNIE

D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

UNITÉ

-Recherches

P.V N°1902 / 1981

PERSONNE ENTENDUE 1 C, demeurant

RÉFÉRENCES

CE JOUR

deux Novembre mil neuf cent quatre vingt un

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

M J, Maj Chef à la BR
Judiciaire,

Officier de Police

VU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- - A dix heures quarante entendons:

L C, âgé de ans, lyonnaise, demeurant
qui déclare: - - - - -

""- Le 1er Novembre 1981, à 11 heures, ma tante, Madame C est venue nous aviser qu'une grosse bombe était au dessus de notre maison. J'ai cru qu'elle disait qu'on avait placé une bombe sur la maison. - -

""- En sortant j'ai vu à une vingtaine de mètres au dessus de la maison un gros cigare qui flottait. Il était long. Il devait mesurer 3 ou 4 mètres. Il était gris foncé. On aurait dit qu'il était recouvert d'un tissu glacé. Il n'y avait pas de fils apparent. Il paraissait léger, pareil aux ballons que l'on trouve dans les foires et qu'on lâche. Il était dirigé par les courants d'air. Il s'est éloigné en direction de la mer puis est revenu vers nous. Il était à ce moment là en position horizontale. Il est passé au milieu du mais il avait pris de l'altitude. Il était très haut. Il a pris-ensuite la direction de s'est mis à la verticale, a traversé les nuages puis je l'ai perdu de vue.

Le deux Novembre 1981 à onze heures quinze
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste n'ayant rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue
(au signé au carnet de déclarations)

L'O.P.J.

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITE

P.V. N° 1902 / 1981

PERSONNE ENTENDUE

REFERENCES

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

- Identification d'un objet volant.

CAVRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

M Y demeurant O demeurant

CE JOUR trois Novembre mil neuf cent quatre vingt un

NOUS SOUSSIGNÉ(S), M J, Mdi Chef à la BR Officier de Police judiciaire,

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, - - A seize heures trente entendons:

M Y né le à , lyden, demeurant

M G né le à demeurant

- - Ces enfants sont entendus en présence de Madame M M -C ne, mère du jeune Y. Ils nous déclarent:

"-"- Le dimanche 1er Novembre 1981, vers onze heures avec notre ami L J -C nous avons gonflé un ballon genre "saucisse" offert par . Il mesurait environ 3 à 4 mètres et avait un diamètre de 80 centimètres. Nous sommes montés sur la terrasse de l'immeuble du qui comporte 9 étages. Nous avons laissé la "saucisse" au soleil pendant qu'elle allait décoller une fois l'air réchauffé. "La saucisse" ne bougeant pas nous l'avons lancé dans le vide. Le ballon est descendu très lentement en direction du magasin où il est resté un moment en faisant du sur place. Il a pris ensuite de l'altitude en se dirigeant vers la mer puis il a changé de direction en allant vers où il a disparu derrière les nuages. Nous avons pu l'observer parceque nous étions sur la terrasse de l'immeuble "

"-"- Si il était en plastique très fin de couleur noire mais une fois gonflé il était devenu gris foncé.

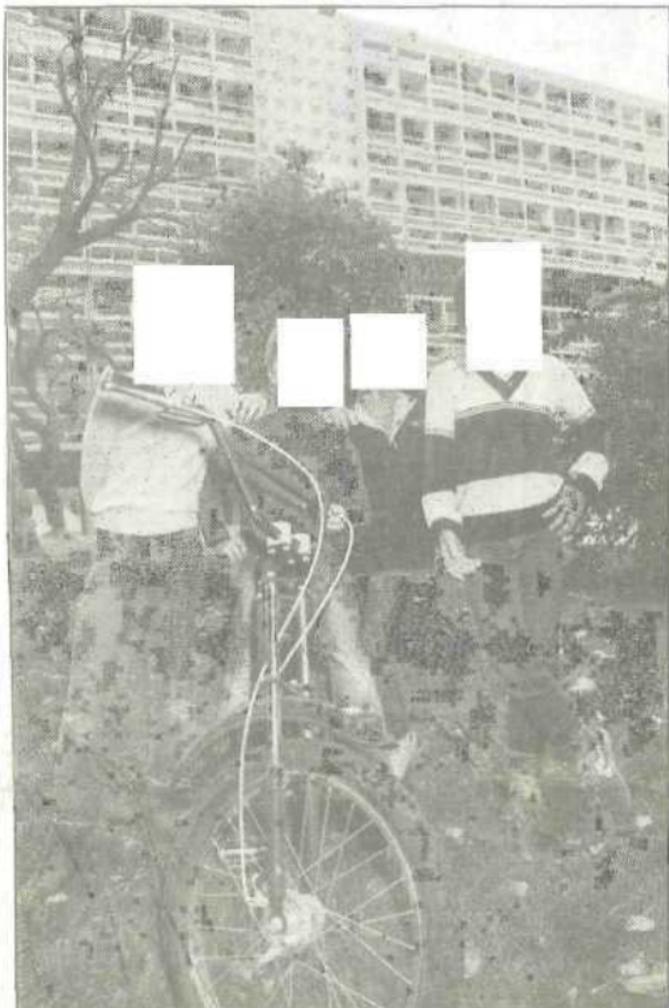
"-"- Le lundi 2 Novembre un camarade nous a dit que notre "saucisse" avait été prise pour un OVNI et qu'en en parlait sur le

"-"- C'est un monsieur habitant qui a avisé les journalistes et vous connaissez le suite.

Le trois Novembre 1981 à seize heures cinquante. Lecture faite par nous de la déclaration ci-dessus en laquelle on persist n'ayant rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

les personnes entendus (ont signé au carnet de déclarations)

l'O.P.J.



L'OVNI de

identifié

**C'était un
jeu d'enfants
un cigare
gonflable
de 2 mètres
diffusé avec
un illustré**

L'APPARITION D'UN OVNI dimanche dans le ciel — apparition dont nous nous sommes fait largement l'écho hier dans notre dernière édition — a trouvé son explication. L'objet que des dizaines de témoins avaient aperçu, et qui devait justifier un très sérieux rapport de police, n'était rien d'autre qu'un gadget récupéré par des enfants avec un illustré et lancé malicieusement du haut de l'immeuble ■

Un joli pied-de-nez à la barbe des adultes... et une bonne partie de rigolade entre copains.

(Photo F. Ci. g.)

● En dernière page, l'article de G. L. N.

L'O.V.N.I. du : une belle histoire... d'enfants

C'est une bien belle histoire d'enfants que celle de l'OVNI de l'immeuble du

De celles dont-on rira sous cape dans toutes les cours de récréation du écolier.

Quelle bonne blague, au nez et à la barbe des adultes, qui parfois s'ennuient le dimanche et jumelles au bord des yeux tentent de dépasser l'horizon.

Par chance, en ce dernier dimanche d'octobre, l'horizon était d'une rare limpidité. L'occasion rêvée pour prendre tout à la fois des vessies pour des lanternes et bien naturellement des « OVNI » pour des ballons.

Question de « pif » songeaient nos quatre petits princes du appli-quant à la lettre les joyeuses recettes d'un illustré pour enfants qui souvent, il est vrai, sait avoir du nez.

« Construisez vous même votre ballon », y lisait-on.

Du haut de la « cité radieuse » ils ont donc propulsé l'engin, long de 2 mètres, ventru comme un beau cigare, tacheté de gros yeux rouges.

Direction : le cosmos et l'imagination sinon l'hallucination populaire.

« Ça mord ! » s'est écrié un pêcheur de la , lançant le bouchon sans doute un peu trop loin pour finalement remplir ses méninges d'étonnants

poissons-volants.

« Bigre, pour un gros, c'est un bien gros », a repris le gendarme, sûr de son flair et prompt à mener une enquête d'un bien nouveau type.

« Scoop-volant » a murmuré le journaliste ravi.

« Attendez, nous arrivons » ont supplié les très sérieux technico-mages du Gapan de as de la « filature ovniennne ».

Tout un quartier faisait navette. « Verts, ils sont verts », le tuyau-filait à la vitesse du son de bouche à oreille. Le spectacle sur le bord de mer, était, une fois n'est pas coutume, transporté à mille pieds sur mer.

A quelques années - lumière - du lieu du délit, quatre dignes fils de

se tenaient les côtes et pouffaient de rire.

Quatre jeunes gens en ballon, le nez dans les étoiles.

G L M

**N.B. « Ici la gendarmerie de
Le dossier OVNI est clos. Un
dernier témoin a vu hier le ballon à
hauteur de
qui finalement a disparu dans
les nuages ». Mieux qu'un miracle... (G. L.M.)**